



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4835 - MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024

SECTEUR INFORMEL

Une caravane d'adhésion à la Camu

Le ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle a lancé, hier, à Brazzaville, en partenariat avec le Pnud, une caravane de sensibilisation pour susciter une plus grande adhésion des acteurs du secteur informel à la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu). Selon la ministre Inès Bertille Nefer In-gani Voumbo Yalo, la sensibilisation de ce secteur représentant près de 80% des activités économiques dans le pays vise à accroître le nombre de cotisations à la Camu qui figure parmi les piliers du Plan national de développement 2022-2026.

Page 5



Les restaurateurs de rue/Adiac

ENVIRONNEMENT

L'île Mbamou menacée par les érosions



La progression de l'érosion des côtes de "Kin Malébo" jusqu'au vil-

lage Centre-Mbamou en passant par Lissanga expose à un risque

d'inondations qui menacent en même temps les arrondissements riverains de l'île Mbamou, à savoir Talangaï, Ouenzé, Poto-Poto et Bacongo.

Avec ses 15000 habitants répartis dans vingt-trois villages, l'île Mbamou qui dispose d'un potentiel écotouristique encore inexploité représente une richesse culturelle inestimable à préserver. D'où l'impérieuse nécessité de canaliser cet îlot qui sert de barrière naturelle de protection sur la rive droite du fleuve Congo.

Page 3

FESTIVAL « FEUX DE BRAZZA »

La diplomatie coutumière en Afrique au cœur de la 7^e édition



La cérémonie d'ouverture de la 7^e édition du festival Feux de Brazza/Adiac

La septième édition du Festival populaire et international des musiques traditionnelles « Feux de Brazza » qui s'est clôturée le 10 septembre à la mairie de Mfilou, dans le 7^e arrondissement de la capitale, a été marquée, entre autres, par la tenue d'une conférence-débat sur la promotion de la diplomatie coutumière en Afrique.

La conférence avait pour objectif de développer un nouveau

narratif reposant sur des savoirs, des connaissances et des acquis endogènes dans la perspective d'accorder une certaine prépondérance aux valeurs culturelles traditionnelles héritées des sociétés précoloniales.

Page 16

CAN MAROC 2025

Le Congo perd la tête du groupe K

Premier du groupe K à l'issue de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025, le Congo battu lundi par la sélection ougandaise se retrouve en troisième

position après l'Ouganda et l'Afrique du Sud qui comptent chacun quatre points au terme de la deuxième journée.

Page 16

Éditorial Adaptation

Page 2

ÉDITORIAL

Adaptation

L'adaptation des supports pédagogiques aux réalités socio-culturelles des apprenants s'impose. C'est ce qu'il convient de retenir de l'atelier régional de la Conférence des ministres de l'éducation des Etats et gouvernements de la Francophonie (Confemen), tenu du 2 au 3 septembre, à Brazzaville.

Il a été question pour les experts de s'assurer que les manuels scolaires de certains pays dont le Congo, le Tchad, la Guinée, la Mauritanie s'adaptent à l'univers sociologique et culturel des élèves. En effet, des évaluations de la Confemen révèlent que dans certains pays ces documents n'ont rien de commun avec la réalité socio-culturelle des apprenants.

D'où, la nécessité pour les Etats membres de mutualiser leurs efforts afin de réajuster les contenus pédagogiques. De fait, les manuels scolaires sont avant tout des outils éducatifs de transmission culturelle qui, adaptés au contexte local, favorisent une meilleure compréhension et une appropriation des connaissances par les élèves, ont-ils rappelé. Tous se sont accordés sur l'urgence d'intégrer une dynamique du changement.

Parmi les pistes évoquées, le contenu pédagogique des manuels scolaires se doit d'être pertinent, inclusif et adapté aux besoins des apprenants dont les meilleurs éléments formeront l'élite de demain. A savoir, véhiculer les valeurs d'égalité indispensables au développement social, valoriser les savoirs locaux par intégration des pratiques traditionnelles ou encore préparer à la vie active avec des contenus en adéquation avec les besoins du marché local et les enjeux de développement.

Plus que jamais, notre époque impose de veiller à ce que ces supports éducatifs ne donnent pas aux élèves à lire le monde sous le prisme des réalités qui leur sont étrangères.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE RESTAURATIVE ET DROITS DE L'HOMME

Une session de formation s'ouvre en octobre à Brazzaville

À l'heure de la mise en œuvre des procédures et des mesures de collaboration en vue de prévenir et d'assurer le traitement et la réparation des violences et autres formes de délinquance juvénile, Brazzaville abritera, du 28 octobre au 2 novembre, une session de formation sur le thème : «Justice restaurative et droits de l'homme».

La session de formation est le fruit du partenariat initié entre l'Institut de formation aux métiers de la ville et la Fondation René-Cassin, l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg, avec la collaboration de la Commission nationale des droits de l'homme du Congo.

Ouverte aux officiels gouvernementaux, aux parlementaires, aux magistrats, à la force de l'ordre, aux avocats et aux militants des droits de l'homme, elle permettra de former près de 200 auditeurs capables de disséminer à leur tour, dans les douze départements du Congo, les fondamentaux de la justice restaurative, en renfort des efforts déjà déployés par le gouvernement congolais, entre autres, dans la lutte contre la délinquance juvénile accentuée par le phénomène dit des «bébés noirs».

Pour cette formation en présentiel, les deux directeurs scientifiques de



Sébastien Touzé



Brice Arsène Mankou

cette session, les Prs Sébastien Touzé, juriste français, et Brice Arsène Mankou ont concocté un programme visant à renforcer les compétences des praticiens afin de leur permettre une compréhension commune des nouveaux défis qui affectent la justice res-

taurative, tant auprès des professionnels de justice et métiers judiciaires qu'auprès de ceux de la protection de la jeunesse.

Sont attendus les représentants des autorités locales et centrales de la sous-région Afrique centrale, de nombreux avocats, des magistrats, des greffiers et autres membres de la famille judiciaire incluant l'administration pénitentiaire, les officiels gouvernementaux, les forces de l'ordre (armée, gendarmerie, police), des professionnels de la protection de la jeunesse et sociologues.

Marie Alfred Ngoma

Conditions relatives pour participer à la session de Brazzaville 2024

- 1 Être titulaire d'un diplôme sanctionnant au moins quatre années d'études universitaires ou d'un titre équivalent en droit, sciences politiques ; sciences sociales ;
- 2 Être professionnel et praticien en lien avec le groupe cible ;
- 3 S'acquitter des droits d'inscription s'élevant à 170 euros / 111 500 F CFA (non remboursables).

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfried Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

ENVIRONNEMENT

L'érosion continue de menacer l'île Mbamou

L'avancée de l'érosion est visible en cette période de saison sèche depuis les côtes de «Kin Malébo» jusqu'au village Centre-Mbamou en passant par Lissanga, le chef-lieu de district de l'île Mbamou. La disparition progressive d'une partie de l'île expose les arrondissements riverains de Brazzaville, notamment Talangai, Ouenzé, Poto-Poto et Bacongo au risque de graves inondations.

Aucune initiative n'a jusqu'alors été prise pour stopper la progression des érosions sur l'île Mbamou, voisine de la capitale Brazzaville, malgré les appels à l'aide répétés des groupements villageois, dont l'association Mbongui. Avec ses 15 000 habitants répartis dans vingt-trois villages, l'île Mbamou représente une richesse culturelle inestimable et dispose du potentiel écotouristique encore inexploité.

Cette île sert de barrière naturelle de protection de la rive droite du fleuve Congo qui se trouve en bas par rapport à la coulée des eaux. D'après une étude disponible, la pointe de



l'île, communément appelée «Kin Malebo», permet de canaliser l'eau vers le virage situé au niveau de la

Case-De-Gaulle. Mais si ce bout de terre venait à être

emporté, le fleuve pourrait changer de direction pour descendre vers les quartiers côtiers.

Signalons que le phénomène d'érosion, lié à la montée des eaux et des pluies diluviennes, a commencé à menacer l'île depuis plusieurs années. Si rien n'est fait d'ici à dix ou quinze ans, selon la même étude, une bonne partie de cette terre riche en patrimoine risque de couler. Les conséquences seront incalculables pour les vulnérables habitants de l'île, dont certains ont été forcés de quitter leurs habitations, abandonnant leurs plantations et les sites de pêche.

Fiacre Kombo

GESTION DE FONDS

Le Congo s'imprègne des normes comptables internationales du secteur public

L'Ordre national des experts comptables du Congo (Onec-C) a organisé, du 5 au 6 septembre à Brazzaville, une séance de formation des comptables sur les normes internationales du secteur public (IPSAS) qui ont pour but d'améliorer la qualité de l'information financière des entités dudit secteur.

Les participants au séminaire ont été recyclés sur la comptabilisation des immobilisations et des stocks, l'élaboration des états financiers, le passage à la comptabilité d'engagement et implémentation des normes IPSAS qui s'intéressent au gouvernement, aux collectivités locales, établissements publics et parapublics, institutions internationales, etc. Cette norme permet les décisions d'allocation de ressources fondées sur une information plus fiable, et ainsi améliorer la transparence financière ainsi que la responsabilité dans ce domaine de la gestion financière.

« La première session, en 2023, nous étudions une partie des normes. En 2024, nous sommes dans la deuxième partie de cette formation qui complète la première pour accompagner l'Etat à avoir plus de transparence dans la gestion. Nous avons le budget pour les Etats, c'est ce qui est produit. Mais avoir les états financiers, c'est ce qui est un peu plus difficile », a indiqué Nicodème Azdra, expert-comptable.

Les normes comptables internationales du secteur public sont

celles de haute qualité, destinées à faciliter la production de rapports financiers crédibles et de qualité, transparents et permettant aux utilisateurs de demander des comptes au gouvernement et aux autres entités du secteur public.

Le Congo qui se bascule, petit à petit, sur la comptabilisation des exercices a besoin de telles formations pour asseoir son économie. Mais le changement de la comptabilité relève de la souveraineté d'un Etat.

« Pour changer la comptabilité, il faut changer les systèmes d'informations mais aussi il faut avoir les moyens financiers et humains. L'expert formateur a présenté une esquisse du plan de passage de l'Etat aux normes IPSAS, quitte à l'Etat de décider de la suite », a indiqué un responsable du Trésor public congolais.

Au nombre des principes fondamentaux sous-jacents à la préparation des états financiers, notamment l'hypothèse de continuité d'exploitation, la cohérence de la présentation et de la classification, la comptabilité d'exercice, ainsi que l'agrégation et

l'importance relative.

L'Onec-Congo est une organisation professionnelle dotée d'une personnalité juridique, regroupant tous les experts-comptables habilités à exercer la profession. Au Congo, la loi n°29-2019 du 18 novembre 2013 portant création de l'Onec et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable stipule que « Nul ne peut porter le titre d'expert-comptable agréé, ni en exercer la profession, s'il n'est inscrit au Tableau de l'Ordre ».

Rappelons que la norme IPSAS fournit des orientations indispensables sur la comptabilisation des dépenses liées aux prestations sociales. Elle définit les prestations sociales comme des transferts monétaires versés à des individus et/ou des ménages spécifiques pour atténuer l'effet du risque social.

Par ailleurs, plus de quinze pays d'Afrique sont à divers stades de mise en œuvre des IPSAS. Des organismes internationaux tels que les Nations unies, l'Union africaine et l'Organisation des États américains ont adopté les IPSAS.

Fortuné Ibara

FORMATION

AUF-Congo lance NTIC vacances en faveur des étudiants et enseignants

Le bureau national de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)-Congo organise un atelier sur les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour permettre aux bénéficiaires de mieux les utiliser dans un contexte professionnel.



Une vue des participants à l'atelier / Adiac

Permettre aux étudiants et enseignants d'acquérir une connaissance approfondie des concepts et des outils des technologies de l'information et de la communication ; d'apprendre à utiliser les logiciels de gestion de projets ; de comprendre les enjeux de la sécurité informatique et d'adopter les bonnes pratiques sont des objectifs que l'AUF-Congo veut atteindre à travers l'atelier NTIC vacances.

« En dehors des aspects théoriques, les cas pratiques sont prévus pendant cette formation qui va durer trois semaines. Les participants doivent avoir la maîtrise des outils de communication numérique et des plateformes collaboratives », a expliqué le Pr Edouard Ngamounsika, représentant du bureau national de l'AUF-Congo. Il a appelé les bénéficiaires de cette formation, notamment les étudiants et les enseignants des établissements membres de l'AUF, d'en tirer pleinement profit.

Dans un monde de plus en plus digitalisé, a-t-il poursuivi, la maîtrise des technologies de l'information et de la communication est essentielle pour les professionnels. Cette formation les aidera ainsi à combler le fossé numérique.

Rominique Makaya

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

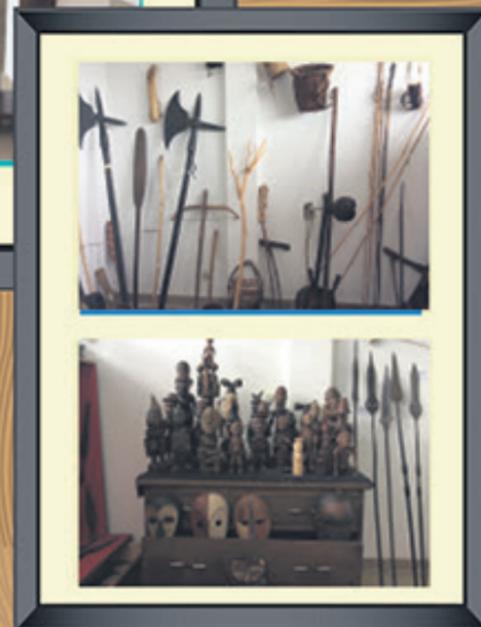
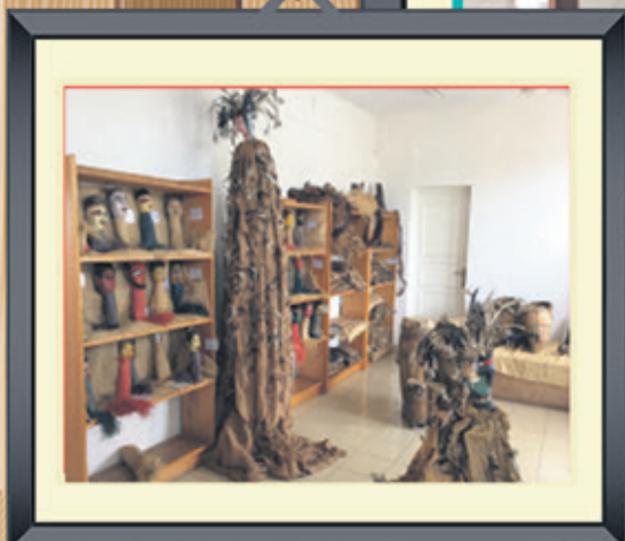
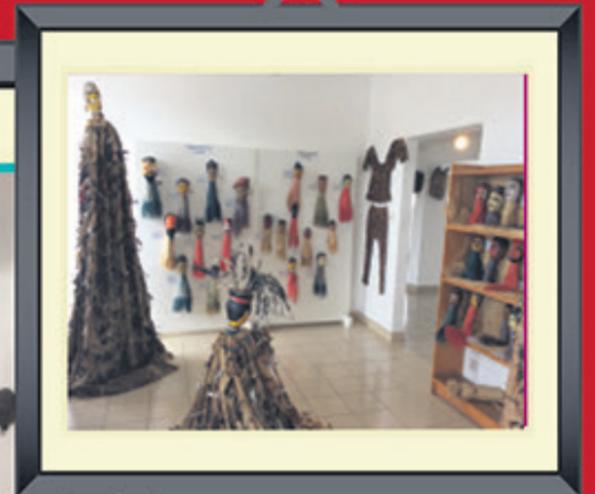
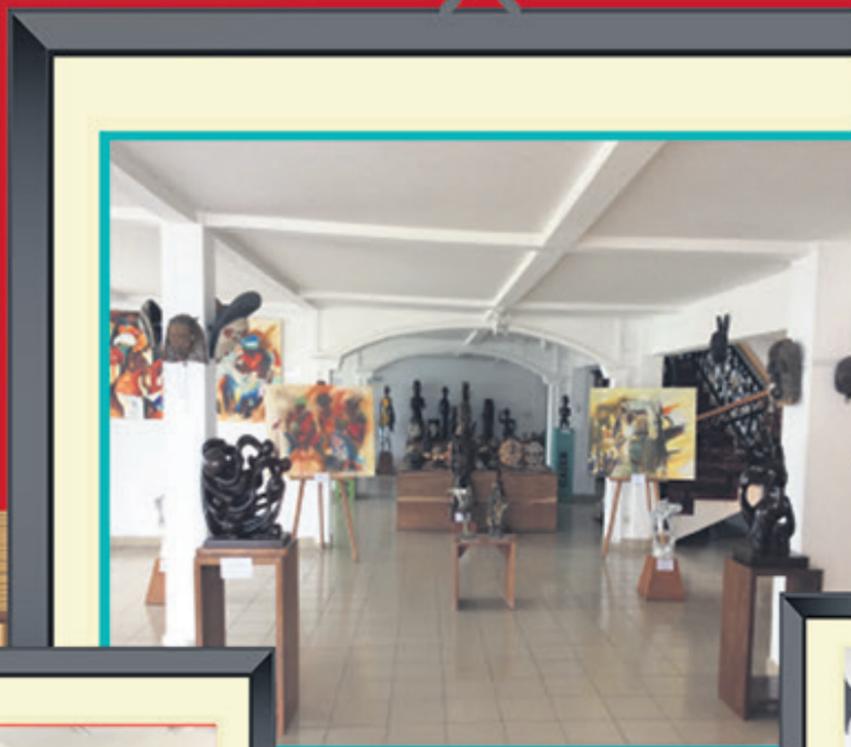
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

ECONOMIE INFORMELLE

Une caravane pour susciter une grande adhésion à la Camu

Le ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle a lancé, le 10 septembre, à Brazzaville, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), la caravane de formation et de promotion de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu) dédiée aux acteurs opérant dans le secteur des restaurants de rue.

Animée par des cadres de quelques ministères dont ceux chargés de l'Economie formelle, de la Santé, du Travail et de la Sécurité sociale, la caravane de formation et de promotion de la Camu a posé ses bases mardi à l'esplanade du Centre national de radio et télévision à Nkomo, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri. En effet, ils étaient nombreux à répondre à l'appel du ministère chargé de l'Economie informelle.

Les participants ont été sensibilisés aux mesures incitatives relatives à l'hygiène alimentaire et à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, ainsi qu'à la souscription à la Camu. Lançant la caravane, la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, Inès Bertille Nefer Ingani Voumbo Yalo, a rappelé l'importance de l'assurance maladie pour le secteur informel qui représente près de 80% d'activités économiques dans le pays. « Votre contri-



Les restaurateurs de rue/Adiac

bution est de 3% du montant global, il faut être à jour dans les cotisations. La Camu est l'un des piliers importants du Plan national de développement (PND) », a-t-elle indiqué. Selon elle, la restauration de rue est très importante car elle touche le plus grand nombre de la population congolaise. « Il faut comprendre l'hygiène de vie et l'hygiène de restauration, sinon il sera difficile

pour vous de valoriser votre métier qui se pratique encore en informel. Vous allez apprendre comment éviter certaines maladies telles que la variole du singe, la typhoïde et les diarrhées à vos clients et à vous-mêmes dans vos maisons. Vous serez également sensibilisés à la transition de l'économie informelle à l'économie formelle en se formalisant », a indiqué Inès

Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo, annonçant qu'à l'avenir, l'ouverture des restaurants de rue sera conditionnée par l'obtention d'un certificat de fin de formation.

La représentante résidente du Pnud au Congo, Adama Dian Barry, de son côté, a appelé les participants à prendre au sérieux cette série de formations ayant permis déjà de toucher jusqu'à près de 300 restaura-

teurs de rue. « Ce sont des acteurs de l'économie informelle que nous voulons encourager massivement à la diversification de l'économie congolaise. Le tourisme est l'un des piliers du PND. Sans la restauration, le tourisme n'est rien, les deux vont de pair. A travers la formation, nous voulons vous encourager à aller vers une professionnalisation, vers l'hygiène et la rigueur dans ce métier tout en vous formalisant pour que le travail que vous exercez soit rentable afin que vous puissiez le développer, aller vers une restauration à grande échelle et de grande ampleur. Il me tient à cœur de vous voir bénéficier des services de la protection sociale que le gouvernement met à la disposition de la population congolaise », a-t-elle rappelé, précisant que l'assurance maladie universelle est très importante dans la prise en charge des malades.

Parfait Wilfried Douniama

INSERTION SOCIALE

Le projet Owando-Pluriel entend accompagner les jeunes

L'accompagnement des jeunes d'Owando, dans le département de la Cuvette, est une priorité pour le projet « Owando-Pluriel », a annoncé le 7 septembre, à Brazzaville, son initiateur, le député de la localité, Abel Joël Owassa, lors de la cérémonie dénommée « Point d'étape sur l'avancement de formation qualifiante pour l'employabilité des jeunes d'Owando-Pluriel ».

L'objectif est de lutter contre le chômage des jeunes dans le département de la Cuvette en vue d'inciter la couche juvénile à l'insertion sociale.

Abel Joël Owassa a exhorté dans son mot de circonstance à l'unité et à la solidarité, soulignant l'impact positif du projet de formation qualifiante pour l'employabilité des jeunes d'Owando-pluriel qui contribue à la baisse du taux de banditisme et de l'oisiveté.

Invité à la cérémonie, le directeur général de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Auxence Léonard Okombi, a axé sa communication sur la formation par filière selon la durée d'apprentissage, l'accompagnement post formation, les fonds mobilisés ainsi que le partenariat qui existe entre le projet et différents partenaires. A cet effet, quarante-trois jeunes et soixante-sept femmes ont été inscrits en formation de neuf mois qui sera sanctionnée par la remise des attestations. Auparavant, deux cents jeunes parmi lesquels quarante-sept femmes ont bénéficié d'une formation de douze mois.

Dans les filières de six mois, soixante-douze jeunes ont été

formés, soit 59% de femmes. Des statistiques encourageantes, selon les filières de formation et d'apprentissage, ont été en pâtisserie avec deux apprentis actuellement dans un grand hôtel de la place, en informatique/infographie avec 25 apprentis dont 48% femmes.

Le nombre de jeunes finalistes organisés en groupement pré-coopératif était de six dans la filière élevage, parmi eux quatre en élevage des porcins et deux en maraîchage, soit 33%.

Abordant la question du financement, il a rappelé que le projet a atteint à ce jour une somme de 303 485 250 FCFA, fruit des efforts des filles et fils d'Owando réunis autour de la Dynamique Owando-Pluriel. Cependant, le projet compte organiser la cérémonie de remise des attestations de fin de formation aux apprenants formés en neuf mois couplée à l'ouverture des comptes bancaires pour ces derniers. Il envisage également de démarrer les activités d'élevage et de maraîchage, préparer le groupement pré-coopératif des finalistes de la filière coupe-couture ainsi que de remettre des machines à coudre.



Remise des fonds du projet/DR

Le projet bénéficie de l'appui des partenaires comme le Bureau international du travail qui est impliqué dans la formation des prestataires et des jeunes dans les filières agropastorales, respectivement dans l'identification des opportunités de formation et d'insertion économique.

Le ministère en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi intervient à travers le Fonds na-

tional d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage ainsi que l'implication des autorités locales dans la mise en stage des finalistes des filières informatique/infographie. En dépit des résultats satisfaisants présentés, le projet connaît encore quelques faiblesses, notamment concernant l'implication des parents des bénéficiaires dans la sensibilisation, le manque de conscience professionnelle

des jeunes apprenants. Notons que la cérémonie dénommée «Point d'étape sur l'avancement de la formation qualifiante pour l'employabilité des jeunes d'Owando-Pluriel» a réuni les cadres, filles et fils de la Cuvette. Elle a été marquée par une collecte des fonds et des notes musicales de l'orchestre tradi-moderne Kingoli.

Lydie Gisèle Oko

LUTTE CONTRE LE RACISME

L'ONU appelle à la fin de la discrimination contre les personnes d'ascendance africaine

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a appelé à une action mondiale pour « vaincre le racisme et la discrimination » envers les personnes d'ascendance africaine, lors de la Journée internationale consacrée à la diaspora.

En décembre 2013, l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine en vue de traiter des questions de reconnaissance, de justice et de développement. Débutée en 2015, la décennie vise à promouvoir les droits des personnes d'ascendance africaine, à accroître la sensibilisation à leurs contributions culturelles et à renforcer les cadres juridiques pour lutter contre la discrimination raciale. Antonio Guterres a appelé les États membres à proclamer une deuxième décennie internationale « pour contribuer à accélérer les efforts mondiaux en faveur d'un véritable changement ».

Lutte contre le racisme

Le chef de l'ONU a souligné la contribution des personnes d'ascendance africaine à la société par leur leadership et leur activisme. « Pourtant, les séquelles intolérables de l'esclavage et du colonialisme perdurent »,

a-t-il déclaré. « Le racisme systémique est répandu et continue de se transformer en de nouvelles formes, notamment dans les nouvelles technologies, où les algorithmes peuvent amplifier la discrimination », a-t-il poursuivi. Il a indiqué que l'ONU accordait la priorité à l'éradication du « fléau du racisme et de la discrimination raciale » et a créé un nouveau Bureau de lutte contre le racisme qui s'attaquera au racisme sur le lieu de travail. « Nous avons également besoin que les gouvernements prennent l'initiative – en proposant et en mettant en œuvre des politiques et des lois pour lutter contre le racisme systémique et assurer l'inclusion », a déclaré Antonio Guterres. Il a également jugé qu'il était nécessaire de mettre en place une justice réparatrice pour lutter contre les crimes commis contre les esclaves. Enfin il appelle à des efforts mondiaux pour construire un monde d'égalité, d'opportunités et de justice pour tous.



Antonio Guterres

Systémique et structurel

Des experts des droits de l'homme de l'ONU ont également appelé à mettre fin au racisme tout en reconnaissant « que des millions de personnes d'ascendance africaine dans le monde conti-

nent d'être victimes de racisme systémique et structurel et de discrimination raciale ». À l'instar du secrétaire général, ils appellent à une deuxième Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine de 2025 à 2034, car « nous sommes loin

d'assurer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales des personnes d'ascendance africaine, y compris l'éradication de toutes les formes de discrimination à leur encontre ».

La prochaine décennie devra mettre davantage l'accent sur la reconnaissance, la justice et le développement tout en s'attaquant aux défis qui touchent directement les personnes d'ascendance africaine. À l'approche du sommet de l'avenir des Nations unies et de la 16e Conférence des parties à la Convention sur la biodiversité en octobre, les experts exhortent les États membres à utiliser ces importantes réunions comme des occasions d'aborder les questions concernant les personnes d'ascendance africaine. « Le moment est venu d'agir de manière décisive », ont-ils déclaré, ajoutant : « Saisissons ces opportunités qui peuvent entraîner un changement significatif pour les personnes d'ascendance africaine et l'ensemble de l'humanité ».

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LE FASCISME

Le Venezuela abrite un congrès mondial

Initié par le président du Venezuela, Nicolas Maduro, le congrès mondial contre le fascisme, le néofascisme et les expressions similaires se tient du 10 au 11 septembre, à Caracas, la capitale du pays.

Les mouvements sociaux, les personnalités, les influenceurs, les universitaires et les intellectuels prennent part au congrès, afin d'échanger des visions et des stratégies qui permettent de convenir d'un agenda mondial de lutte contre le fascisme, le néofascisme et les expressions similaires. Le Congo est représenté par le président de l'organisation non gouvernementale Emergence Afrique, Welcome Amour Joseph.

« Dans un monde où la débâcle de l'impérialisme étasunien et européen devient de plus en plus imminente, l'humanité est une fois de plus menacée par la montée de mouvements néofascistes qui, sous de nouveaux habits, continuent de promouvoir la haine, l'intolérance et la violence. Ce mouvement, dirigé aujourd'hui par une nouvelle aristocratie financière et technologique, utilise des outils sophistiqués de manipulation numérique et économique pour saper la démocratie, polariser les sociétés, violer la souveraineté des nations et imposer un ordre mondial qui perpétue ses intérêts de classe », a déclaré, dans un communiqué, le premier vice-président du parti socialiste Uni du Venezuela, Diospado Cabello Rondón.

Pour lui, le Venezuela se pose comme « un bastion » de la résistance contre les idéologies extrémistes, au moment où ce pays « fait face à une nouvelle tentative de coup d'Etat de la part de ces expressions fascistes qui cherchent, par la violence,

à ignorer la volonté populaire qui a décidé, le 28 juillet, de réélire notre président, Nicolas Maduro Moros ».

Proposé en mars par le président du Venezuela, Nicolas Maduro, le projet de loi contre le « fascisme » a été adopté en avril par l'assemblée nationale vénézuélienne. Il prévoit des peines pouvant aller jusqu'à douze ans de prison et de lourdes amendes. La loi de trente articles « vise à établir les moyens et les mécanismes pour préserver la coexistence pacifique et la tranquillité publique », ainsi qu'à « protéger la société vénézuélienne de l'émergence de toute expression de nature fasciste, néofasciste ou similaire ».

Son article 22 dispose que « toute personne qui sollicite, invoque, promeut ou exécute des actions violentes comme moyen ou voie d'exercice des droits politiques sera punie d'une peine d'emprisonnement de huit à douze ans et d'une déchéance politique pendant toute la durée de la peine ». « La diffusion de messages interdits » à la radio ou à la télévision sera sanctionnée par la révocation de l'autorisation de diffusion, tandis que les « médias électroniques ou imprimés » se verront infliger des amendes pouvant atteindre 100 000 dollars.

C'est le 20 août dernier que le président Nicolas Maduro a appelé à un congrès mondial contre le fascisme, le néofascisme et les expressions similaires.

Yvette Reine Nzaba

GENÈVE

Racisme et xénophobie au menu de la 57^e session du CDH

La 57^e session du Conseil des droits de l'homme (CDH) des Nations unies s'est ouverte le 9 septembre à Genève, en Suisse, avec un agenda bien chargé, dont l'examen de plus de 80 rapports sur la situation des droits humains dans le monde.

Les troubles politiques, la régression des droits des femmes et la liberté de la presse sont quelques-unes des préoccupations mondiales qui ont été évoquées à l'ouverture des travaux. Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a appelé à mettre fin à la guerre entre Israël et le Hamas, dénonçant un « mépris flagrant du droit international » dans l'enclave palestinienne.

« Il y a ces hommes politiques, relayés par certains médias, qui font des migrants, des réfugiés et des minorités des boucs émissaires, comme nous l'avons vu, par exemple, en période électorale en Autriche, en France, en Allemagne, en Hongrie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, pour n'en citer que quelques-uns. Ils capitalisent sur l'anxiété et le désespoir, en dressant un groupe contre l'autre, et ils cherchent à distraire et à diviser », a déclaré Volker Türk, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme.

« L'histoire nous a montré que les paroles haineuses peuvent déclencher des actions haineuses. Le leadership politique, fondé sur les droits de l'homme et un débat ayant pour base des preuves est l'antidote à tout cela », a-t-il ajouté.

Lors de cette session, le chef des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU) a également mis en garde contre le racisme, un fléau qui continue de sévir dans le monde.

« Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée continuent de sévir dans les sociétés, soutenus par des structures de pouvoir bien établies, des intérêts particuliers, l'inertie des institutions et des stéréotypes néfastes souvent enracinés dans l'héritage du colonialisme et de l'esclavage. Malgré certains progrès, ceux-ci restent inégaux et insuffisants dans beaucoup trop d'États de toutes les régions. Il en résulte une aggravation des inégalités socio-économiques », a-t-il alerté.

Alors que la guerre à Gaza est entrée dans son 12e mois sans signe de répit, « éviter un conflit régional de grande ampleur est une priorité absolue et urgente. Les États ne doivent pas, ne peuvent pas accepter un mépris flagrant du droit international, y compris des décisions contraignantes du Conseil de sécurité et des ordonnances de la Cour internationale de justice, que ce soit dans cette situation ou dans toute autre », a martelé Volker Türk.

Il a fait référence à un avis rendu en juillet par la plus haute juridiction de l'ONU, qui jugeait l'occupation israélienne illégale, soulignant que cette situation nécessitait une résolution globale.

Durant cinq semaines, le Conseil examinera plusieurs rapports et tiendra des débats interactifs traitant des droits humains.

Y.R.Nz.

INTEMPÉRIES

L'Afrique confrontée à de fortes inondations

Avec le début de la saison des pluies, de graves inondations au Cameroun, au Tchad, au Mali, au Niger et au Nigeria ont aggravé la situation des réfugiés et des personnes déplacées internes dans la région, a indiqué le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Selon le HCR, les familles déplacées, y compris les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, sont confrontées à une situation catastrophique en raison des effets cumulés du conflit, du changement climatique et des inondations dévastatrices actuelles. Elles ont besoin d'abris d'urgence, de nourriture, d'eau et de soins médicaux immédiatement.

Plus de 40 000 réfugiés touchés au Tchad

Les vingt-trois provinces du Tchad ont été touchées par des inondations depuis juillet. Plus de 964 000 personnes étaient touchées par les inondations au 25 août. Jusqu'à présent, 145 personnes sont mortes, plus de 251 000 hectares de terres ont été submergés, plus de 70 000 maisons ont été détruites et 29 000 têtes de bétail ont péri. Au Nigeria, de graves inondations ont balayé vingt-neuf des trente-six États du pays, touchant plus de 600 000 personnes. Au moins 200

personnes sont mortes et plus de 225 000 ont été déplacées, dont beaucoup avaient déjà été déracinées par les conflits et le changement climatique.

L'accès difficile aux sites des réfugiés au Niger

Au Cameroun, entre le 11 et le 21 août, des pluies torrentielles ont détruit plus de 8 600 maisons, inondé des milliers d'hectares de terres agricoles et de cultures, et causé la perte de milliers d'animaux. Près de 159 000 personnes ont été touchées, dont près de 50 000 réfugiés. Au Niger, de graves inondations provoquées par de fortes pluies ont causé des destructions massives, en particulier dans les régions de Maradi, Dosso, Tillabery et Zinder, qui abritent également un grand nombre de personnes déplacées. Plus de 217 personnes sont mortes et plus de 700 000 ont été affectées.

Plus de 1,2 million de personnes touchées par des inondations au Soudan du Sud et au Soudan



Des réfugiés soudanais arrivent dans un site inondé à Adré, au Tchad/© UNHCR/Jutta Seidel

Au Soudan et au Soudan du Sud également, de violentes inondations ont fait des dizaines de morts et délogé 1,2 million de personnes de leur domicile.

Les inondations ont touché plus de 710 000 personnes dans trente des soixante-dix-huit comtés et dans la zone administrative d'Abyei, au Soudan du Sud, aggravant une situation humanitaire déjà critique marquée par une grave insécurité alimentaire, le déclin économique, la pour-

suite du conflit, les épidémies et les répercussions du conflit soudanais. Les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène restent le besoin le plus urgent. Au Soudan voisin, plus de 490 000 personnes ont été touchées par les fortes pluies et les inondations dans soixante-trois localités réparties dans quinze États du Soudan. Les États les plus touchés sont le Darfour Nord (122 000 personnes), la mer Rouge (75 000 personnes) ou le Darfour

Sud (62 000 personnes).

Selon l'Ocha, au moins 69 personnes ont été tuées et 112 autres blessées par les fortes pluies et les inondations. Plus de 35 000 maisons ont été détruites et près de 45 000 ont été également endommagées. Pour l'Ocha, l'épidémie de choléra est en augmentation, exacerbée par les inondations et la stagnation des eaux de crue qui s'en est suivie.

Noël Ndong

GUINÉE

Plus de 2 millions d'enfants visés par la campagne de vaccination contre la poliomyélite

Environ 2,5 millions d'enfants âgés de 0 à 59 mois sont visés par la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, lancée samedi à Kindia dans l'Est de la Guinée, selon une source officielle.

La campagne nationale touchera 21 districts sanitaires du pays, où des enfants recevront des compléments de doses de vaccins contre la poliomyélite, qui provoque des paralysies au niveau des tout petits, a indiqué le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Oumar Diouhé Bah, lors du lancement de la campagne.

Selon lui, des structures sanitaires disposent suffisamment de vaccins pour vacciner les enfants dans les zones à risque.

«Chaque vie est sacrée et elle doit être protégée», a affirmé Oumar Diouhé Bah.

Le Premier ministre, Amadou Oury Bah a, quant à lui, souligné l'importance de la vaccination, notant qu'elle était une garantie pour permettre aux familles d'évoluer de la manière la plus normale, la



Lancement à Matadi au Kongo-Central de la campagne de vaccination contre la poliomyélite, couplée à la supplémentation en vitamine A et au déparasitage à l'Albendazol/Nana Pluriche/Radio Okapi

plus prometteuse et espérer améliorer leur sort.

Selon lui, cette campagne vise aussi à préserver la vie des enfants. Elle s'étendra sur

plusieurs jours et mobilisera plusieurs centaines d'agents de santé, afin de toucher les enfants concernés.

SOUDAN

L'OMS s'engage à mobiliser les efforts internationaux pour soutenir le système de santé

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, en visite au Soudan, a promis samedi de mobiliser les efforts internationaux pour soutenir le système de santé soudanais, selon un communiqué du ministère soudanais de la Santé.

Le Soudan a besoin d'un soutien accru de la part des partenaires dans le domaine de la santé, a indiqué le chef de l'OMS à l'issue d'entretiens avec le ministre soudanais de la Santé, Haitham Mohamed Ibrahim, à Port-Soudan, dans l'Est du pays.

Le ministre de la Santé a affirmé que la visite de Tedros Adhanom Ghebreyesus renforcerait les relations entre le Soudan et l'OMS, qui «a déployé d'énormes efforts pour fournir un soutien technique et matériel», selon le communiqué.

Le ministère soudanais de la Santé a indiqué samedi que les fortes pluies qui se sont abattues récemment sur certaines régions du Soudan ont tué 205 personnes, tandis que le pays a enregistré 5 081 cas de choléra, dont 176 décès.

Depuis le 15 avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit meurtrier entre les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide (paramilitaires), qui a fait au moins 16 650 victimes.

On estime à 10,7 millions le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays et à environ 2,2 millions le nombre de celles cherchant refuge dans les pays voisins, selon les dernières données des Nations unies.

Xinhua

COOPÉRATION

La Chine et l'Afrique, ensemble sur le chemin de la modernisation

Le sommet 2024 du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), qui a attiré plus de 50 dirigeants africains, a eu pour thème «S'associer pour promouvoir la modernisation et construire une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de haut niveau» et a mis en lumière la poursuite commune de la modernisation par la Chine et les pays africains.

La communauté d'avenir partagé Chine-Afrique est profondément enracinée dans l'amitié traditionnelle entre les deux parties. Comme l'a dit le président Denis Sassou N'Gusso de la République du Congo lors de la cérémonie d'ouverture du sommet, «la Chine reste un ami de toujours». Il a ajouté que l'Afrique et la Chine se rapprochaient grâce à une histoire, des valeurs et une solidarité commune, et que leurs efforts de modernisation conjoints reflétaient un engagement mutuel en faveur de la prospérité et de la paix.

«Nous avons construit ensemble des routes, des chemins de fer, des écoles, des hôpitaux, des parcs indus-

triels et des zones économiques spéciales. Ces projets ont changé la vie et le destin de nombreuses personnes», a dit Xi Jinping, lors d'un banquet de bienvenue organisé au Grand palais du peuple, dans le cadre de la communauté d'avenir partagé Chine-Afrique prospère grâce à la force de la coopération gagnant-gagnant.

Cette coopération s'appuie sur des projets de développement, les entreprises chinoises jouant un rôle croissant dans le soutien à l'industrialisation de l'Afrique.

«Les empreintes de la Chine sont évidentes et patentes dans l'amélioration des infrastructures,

l'industrialisation rapide et tous les progrès des petites et moyennes entreprises dans nos pays», a dit la présidente tanzanienne, Samia Suluhu Hassan, invitant par la même occasion les pays africains à travailler avec la Chine pour des innovations et un développement socio-économique fructueux.

Personne ne doit être laissé pour compte

«Sur la voie de la modernisation, personne, ni aucun pays, ne doit être laissé pour compte», a précisé le président Xi Jinping dans le discours qu'il a prononcé lors de la cérémonie d'ouverture du sommet 2024 du FCSA.

La poursuite conjointe de la modernisation par la Chine et l'Afrique déclenchera une vague de modernisation dans le Sud global et ouvrira un nouveau chapitre dans la quête d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité.

«Le partenariat de la Chine avec le continent africain est la clé de voûte de la coopération Sud-Sud», a pour sa part relevé le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, en s'adressant au sommet 2024 du FCSA. Car, a-t-il souligné, «Vos efforts conjoints, fondés sur la Charte des Nations unies, peuvent créer un nouvel élan pour le développement de

l'Afrique ».

Selon lui, le partenariat Chine-Afrique peut conduire la révolution des énergies renouvelables et être un catalyseur pour les transitions clés dans les systèmes alimentaires et la connectivité numérique.

Le sommet du FCSA témoigne le type de collaboration et d'accords à établir entre le continent africain et la Chine. Il permet de dégager un consensus sur la manière dont la Chine et les pays africains peuvent coopérer pour libérer le potentiel de l'industrialisation, de la modernisation de l'agriculture et du développement des talents des jeunes.

La technologie Juncao contribue à la construction d'un monde meilleur

Depuis les années 1980, le Pr Lin Zhanxi, un scientifique octogénaire, dirige une équipe de recherche sur la technologie Juncao dans la province chinoise du Fujian (Sud-Est). Cette technologie permet aux champignons de se développer sur des substrats à base d'herbe plutôt que sur des arbres abattus, ce qui constitue une solution à la menace que l'industrie des champignons fait peser sur les forêts.

Le nom de la plante signifie «champignon» et «herbe» en chinois. Sa polyvalence est une caractéristique essentielle qui lui permet de produire des champignons comestibles, de nourrir le bétail et de contribuer à la lutte contre la désertification. Grâce à la promotion active et visionnaire du président chinois, Xi Jinping, Juncao prospère en Chine et au-delà, améliorant les moyens de subsistance et favorisant le développement durable dans les pays en développement de la région Asie-Pacifique, d'Afrique et d'Amérique latine. Avant d'être connu comme «le père de Juncao», le Pr Lin Zhanxi a grandi dans les montagnes rurales et pauvres du Fujian. Son expérience personnelle liée à la pauvreté a profondément façonné son engagement en faveur de la technologie Juncao.

Après des décennies de recherches, l'équipe conduite par Lin Zhanxi a réussi à sélectionner et à reproduire un type de plante herbacée à haut rendement, résistante à la sé-



Des experts chinois et des travailleurs fidjiens examinant des champignons Juncao.

cheresse et à la salinité, qui peut être utilisée comme substitut au bois pour la culture de champignons comestibles et médicinaux.

Lors de la neuvième conférence d'examen global de

l'aide au commerce organisée par l'Organisation mondiale du commerce à Genève, en juin dernier, Lin Zhanxi a relaté le périple mondial de la technologie Juncao présentée pour la première fois en 1992, au cours

d'une exposition internationale sur les inventions, également à Genève.

En 1997, Xi Jinping, alors secrétaire adjoint du comité provincial du Parti communiste chinois du Fujian, et chef

d'équipe provinciale d'assistance à la réduction de la pauvreté de la région autonome Hui du Ningxia (Nord-Est), a soutenu l'inscription de la technologie Juncao sur la liste des projets de lutte contre la pauvreté des deux provinces partenaires. Aujourd'hui, la technologie Juncao est utilisée dans 31 provinces chinoises et a largement contribué à l'élimination de la pauvreté et à la revitalisation des zones rurales.

Grâce à son soutien, un projet pilote visant à introduire la technologie Juncao en Papouasie-Nouvelle-Guinée a été lancé en 2000, devenant ainsi l'une des premières applications de la technologie à l'étranger, notamment dans 106 pays et régions du monde. Outre la culture des champignons, la technologie Juncao a continué d'innover en élargissant sa production aux aliments pour animaux et aux engrais. De nombreux témoignages montrent que les agriculteurs ont accepté la technologie simplement parce que les aliments sont riches.

« CEINTURE ET LA ROUTE »

La BSCA s'engage au service de la construction de l'initiative

La coopération économique et commerciale entre la Chine et les pays africains s'est continuellement approfondie depuis le lancement de l'initiative « la Ceinture et la route » visant à renforcer le partenariat entre les deux parties. C'est dans ce contexte qu'est née la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA-Bank).

Après neuf ans de développement, l'institution financière est devenue un pont et un lien essentiel pour la coopération économique et commerciale entre la Chine et l'Afrique. Née du protocole d'accord signé en juin 2014 entre Agricultural Bank of China et la République du Congo, la BSCA, dont les activités étaient lancées en 2015, s'est développée rapidement, offrant des services financiers inclusifs à la population locale en soutenant l'économie du Congo. Elle est désormais le projet phare de la coopération sino-congolaise dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la route ».

A ce jour, la Banque sino-congolaise a accordé 350 millions de dollars de prêts à des entreprises participant à des projets liés à cette initiative. En enrichissant ses produits digitaux et en élargissant son réseau d'agences bancaires, elle a construit des agences dans les deux plus grandes villes de la République du Congo, Brazzaville et Pointe-Noire, auxquelles s'ajoutent les agences à Poto-Poto, Bacongo et Cabral relevant de l'Agence siège de Brazzaville.

Dans le cadre de l'extension de son réseau, une nouvelle agence est en cours de construction à Oyo, dans le département de la Cuvette. L'objectif étant de promouvoir la transformation numérique. A l'aide du système informatique, elle a introduit des outils de paiement électronique, optimisé ses services bancaires en ligne et facilité l'accès des par-



Le siège de la BSCA-Bank à Brazzaville, DR

ticuliers et des entreprises à des services financiers modernes. Totalisant à ce jour plus de 6200 comptes bancaires en ligne pour les particuliers et plus de 1600 pour les entreprises, la BSCA-Bank offre ainsi une grande diversité de services financiers permettant de soutenir la construction des infrastructures. Dans ce cadre, la RN 1 représente le plus grand projet sino-congolais.

Pour soutenir l'entretien de cette route, la BSCA fournit plusieurs services financiers, tels

que le règlement des devises en capital pour l'entreprise y relative. Ces dernières années, elle a accordé environ 13 millions de dollars américains aux entreprises électriques sous forme de prêts, leur permettant de mener à bien l'extension du réseau électrique dans plusieurs régions, offrant ainsi aux habitants locaux une solution pour mettre fin aux pénuries d'électricité.

Des services financiers innovants

En innovant dans les modèles

de services financiers, cette institution contribue à renforcer la résilience et la sécurité des chaînes industrielles et d'approvisionnement. En tant que banque commerciale internationale dûment agréée, elle a mis en place des services financiers innovants pour les chaînes industrielles.

Ces services aident les entreprises à accroître leur production et favorisent le développement intégré des grandes, moyennes et petites entreprises, tout en modernisant les chaînes

industrielles et d'approvisionnement.

« Pour les grandes entreprises pétrolières, la BSCA-Bank a particulièrement conçu des solutions complètes de services financiers pour soutenir l'extension de leurs activités d'extraction de pétrole. Elle a également accordé des prêts et fourni des services diversifiés tels que le règlement aux entreprises liées à leur chaîne industrielle », rapportent les responsables de la BSCA-Bank. Selon eux, ces initiatives ont offert une garantie financière pour la stabilité de la chaîne industrielle du secteur pétrolier et gazier du pays. Tirant parti de ses avantages uniques, la banque améliore l'efficacité et la qualité des services financiers.

En tant que seule banque locale à offrir des services en monnaie chinoise RMB, elle développe activement des règlements et des transferts en yuans. Ce qui satisfait efficacement aux besoins des entreprises chinoises souhaitant effectuer des règlements commerciaux en monnaie chinoise et permet d'éviter les risques de change, tout en promouvant l'utilisation de cette monnaie en Afrique. « La BSCA-Bank exploite l'avantage de ses distributeurs automatiques pour étendre son réseau de services. A fin juin 2024, un total de 146 distributeurs automatiques de billet ont été installés dans le pays », précise-t-on.

Source : China Urban-Rural Financial News

AFRIQUE SANTÉ

Quatorze pays prêts à verser plus de 45 millions de dollars à l'OMS

Dans une démonstration d'unité en faveur de la santé, quatorze pays africains ainsi que de nombreux partenaires se sont engagés à verser plus de 45 millions de dollars au premier cycle d'investissement de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'initiative a été lancée lors de la réunion du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, il y a trois mois et vise à lui générer un financement durable. Les chefs d'État et de gouvernement ont souligné l'importance d'investir dans la santé mondiale et d'assurer la solidité de l'organisation onusienne. Le directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a remercié les États membres de la région africaine d'avoir soutenu activement le premier cycle d'investissement de l'organisation « afin de mobiliser les ressources prévisibles et flexibles nécessaires à notre travail de base au cours des quatre prochaines années »,

convaincu qu'« un financement complet et durable permettra à l'OMS de mieux soutenir les pays dans leurs efforts pour bâtir une population plus saine, plus résiliente et plus prospère ».

Partenaires privés et Fonds de développement

Le Botswana, le Cabo Verde, le Tchad, le Congo, l'Éthiopie, la Gambie, Maurice, la Namibie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, les Seychelles, l'Afrique du Sud et la Tanzanie sont les pays engagés à verser plus de 45 millions de dollars au premier cycle d'investissement de l'OMS. S'y ajoutent des partenaires privés,

notamment Helmsley charitable trust, la Fondation mondiale du diabète, Roche, le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Banque africaine de développement et la Fondation de l'OMS. La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Moeti, a déclaré qu'« une OMS forte, prévisible et durablement financée est essentielle pour que notre région et le monde puissent faire face aux multiples menaces sanitaires auxquelles nous sommes confrontés et soutenir la prévention des maladies sur la base des nombreuses données dont nous disposons ». Soulignant

que « Chaque promesse et chaque partenariat comptent. Ensemble, nous pouvons parvenir à un avenir où la santé et le bien-être sont accessibles à tous ». Lancé lors de l'Assemblée mondiale de la santé en mai dernier, le cycle d'investissement vise à générer « des contributions flexibles et résilientes dans la mesure où elles proviendront d'un ensemble plus large et plus diversifié de donateurs ».

Dr Ndugulile de la Tanzanie désigné prochain directeur régional de l'OMS pour l'Afrique

Le rendez-vous de Brazzaville, au Congo, aura été aussi marqué par

l'élection du Dr Faustine Englebert Ndugulile, comme nouveau directeur régional de l'OMS. Il va succéder au Dr Matshidiso Moeti, après deux mandats de cinq ans à la tête de la branche régionale africaine. Dr Ndugulile prendra ses nouvelles fonctions après la 156e session du Conseil exécutif de l'OMS, prévue en février 2025 à Genève, en Suisse. Il s'est engagé à faire progresser la santé de la population de la région. Le Dr Faustine Englebert Ndugulile a remercié « les États membres pour la confiance et a promis de travailler avec eux », dans l'espoir qu'ensemble une Afrique plus saine pourra être construite.

Noël Ndong

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les formateurs bientôt dans les provinces

Après trois jours de renforcement des capacités, des cadres et agents du ministère de l'Aménagement du territoire sont prêts à être déployés sur le terrain, précisément dans les provinces pour former le personnel des divisions provinciales. Ce, à l'issue d'un atelier de renforcement des capacités en vue de la vulgarisation du nouveau cadre et structures organiques (NCSO) du Secrétariat général à l'Aménagement du territoire, organisé récemment à Kinshasa dans le cadre du programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du territoire financé par Cafu, à travers Fonaredd, et mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement et le Fonds national d'aménagement du territoire.

Au terme de la formation, le secrétaire général de l'administration centrale de l'aménagement du territoire, Dieudonné Menzu, n'a pas caché sa satisfaction. « Grande est ma satisfaction de vous voir imprégnés dans la même logique que celle de la vision du chef de l'Etat, Antoine Tshisekedi, en vous donnant corps et âme pour maîtriser les contenus des modules de formation mis à votre portée dans l'optique de les transmettre aux nôtres qui attendent impatiemment en provinces ces enseignements enrichissants et validés », a-t-il déclaré.

Tout en réitérant ses félicitations aux participants, Dieudonné Menzu les a stimulés à aller de l'avant, soutenant qu'ils sont devenus des pionniers d'une opération qui s'inscrit dans la ligne droite du programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du territoire et il ne peut que leur souhaiter plein succès dans l'exercice de leurs missions à travers toute l'étendue du

territoire national. « Cette mission ultime que vous avez acceptée, celle d'être de bons disciples de l'aménagement du territoire, est une preuve éloquente qui montre votre engagement de booster cette jeune administration qui, sans doute, dans les jours à venir, sera au même diapason que d'autres ministères », a-t-il renchéri.

Notons que l'objectif global de cet atelier était de préparer les formateurs à la double mission de vulgarisation du nouveau cadre et structures organiques du secrétariat général à l'Aménagement du territoire et de renforcement des capacités des agents provinciaux pour une meilleure appropriation de leurs tâches respectives. Il était donc question de

présenter, pour enrichissements, les contenus des modules de formation aux cadres et experts de la cellule d'appui technique à la réforme de l'aménagement du territoire désignés comme formateurs pour les missions de vulgarisation du NCSO du ministère de l'Aménagement du territoire et de renforcement des capacités des cadres et agents des divisions provinciales de l'Aménagement du territoire; de valider les modules de formation et, enfin, de sensibiliser les missionnaires aux activités à mener pendant la mission sur le terrain et la répartition des tâches.

Blandine Lusimana

« Cette mission ultime que vous avez acceptée, celle d'être de bons disciples de l'aménagement du territoire, est une preuve éloquente qui montre votre engagement de booster cette jeune administration qui, sans doute, dans les jours à venir, sera au même diapason que d'autres ministères »

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

04, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

DISTINCTION

Le Pr Alain Miatudila honoré par l'Université de Caroline du Nord

Originaire de la République démocratique du Congo (RDC) et doyen associé de l'ingénierie au Central piedmont community college (CPCC), le Pr Alain Miatudila fait partie des six personnalités récompensées par l'association des anciens étudiants de l'université de Caroline du Nord, à Charlotte, lors de la cérémonie des Alumni Awards 2024, organisée à l'hôtel et centre de conférence UNC Charlotte Marriott.

Les Alumni Awards de l'UNC Charlotte ont été créés en 1985 pour récompenser ceux qui ont apporté une contribution importante à la création et à la croissance de l'UNC Charlotte, ceux qui incarnent les principes fondamentaux de l'université et ceux qui se sont distingués par leurs services exceptionnels à l'université, à leur domaine de prédilection, à l'humanité et/ou à la société.

Ces prix honorent les anciens étudiants et les amis dont la carrière s'est distinguée par des réalisations significatives ou par un service extraordinaire aux anciens étudiants à la faculté, aux étudiants et aux communautés, en particulier aux personnes défavorisées.

Le Pr Alain Miatudila a fait savoir au Courrier de Kinshasa que c'est un grand honneur et une source de fierté pour lui de représenter la RDC en tant que première personne africaine à être reconnue comme « Distinguished Alumni » de l'UNC Charlotte.

A cette occasion, la chancelière de l'UNC Charlotte, Sharon L. Gaber, a déclaré : « Nous sommes fiers d'honorer les réalisations extraordinaires de six éminents anciens étudiants de l'UNC Charlotte. Ils ont excellé au plus haut niveau dans leur domaine tout en soutenant l'UNC Charlotte et ses étudiants. Leur impact durable contribue à faire de Charlotte la grande université qu'elle est aujourd'hui ».

Pour sa part, Todd Aldridge, président de l'Association des anciens élèves de l'UNC Char-

lotte, a iniqué : « Le lien entre ces lauréats et l'UNC Charlotte n'a pas pris fin avec l'obtention de leur diplôme, mais s'est même renforcé au fil du temps. Je remercie chacun d'entre eux d'avoir inspiré les étudiants, le corps enseignant, le personnel et les anciens étudiants à se surpasser alors que nous continuons à travailler ensemble pour faire progresser l'université, notre ville, notre État et au-delà ».

Responsable de dix programmes de premier cycle en ingénierie

Depuis juillet 2019, Alain S. Miatudila, Sr. est doyen associé de l'ingénierie au CPCC, l'un des plus grands établissements d'enseignement supérieur des Carolines (Nord et Sud). Il propose près de 300 programmes menant à un diplôme ou à une certification, des formations personnalisées pour les entreprises, des formations continues axées sur le marché et des cours d'intérêt particulier.

Alain Miatudila y est responsable de la planification stratégique et des affaires académiques pour dix programmes de premier cycle en ingénierie : technologie des équipements biomédicaux, technologie du génie civil, technologie du génie informatique, technologie d'usinage intégrée par ordinateur, technologie du génie électrique, technologie du génie électronique, technologie de la géomatique, technologie du génie mécanique, technologie du génie mécatronique et technologies durables. En 2023, il a été professeur invité à la faculté polytechnique de



Le Pr Alain Miatudila recevant son prix

l'université de Kinshasa, où, explique-t-on, « son leadership visionnaire a catalysé les collaborations entre cette université et les universités américaines, favorisant les échanges académiques, les conférences dynamiques et le mentorat pour les étudiants ».

Avant de rejoindre le CPCC, le Dr Miatudila a été, pendant onze ans, professeur associé au département de technologie de l'ingénierie et de gestion de la construction (ETCM) à l'UNC Charlotte. Il a contribué au département ETCM de 2008 à 2019 et a enseigné la technologie du génie civil de premier cycle, la technologie du génie mécanique, la technologie du

génie géomatique et les cours de gestion de la construction.

Carrière dans le secteur privé

Avant d'intégrer le secteur de l'enseignement supérieur, le Dr Miatudila a travaillé pendant dix ans dans le secteur privé dans les régions de Caroline du Nord et du Sud. Il a occupé des postes chez Persis-Nova Construction, Co. et R. Joe Harris & Associates, P.L.L.C. Son expérience professionnelle couvre un large éventail de domaines : génie civil, infrastructures, gestion de la construction, architecture et aménagement intérieur.

Il siège au conseil consultatif de l'Académie d'ingénierie de

l'indépendance high school et de la Mallard creek high school de Charlotte-Mecklenburg et est président de l'Association congolaise des ingénieurs. L'Organisation américaine pour la réussite des étudiants l'a reconnu comme l'ancien étudiant national exceptionnel 2021 d'un programme de réussite des étudiants.

Alain Miatudila a obtenu sa maîtrise et son doctorat en génie civil, ainsi que sa licence en technologie du génie civil, au William states Lee college of engineering de l'UNC. Il a obtenu son diplôme d'associé en sciences appliquées - technologie du génie civil au CPCC.

Patrick Ndungidi

L'UA premier lauréat du prix international de la paix Léon-Tolstoï

Le président de la commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a reçu, le 9 septembre au cours d'une cérémonie à Moscou, le Prix international de la paix Léon-Tolstoï.

La décoration des lauréats a eu lieu le jour de l'anniversaire de Léon Tolstoï, grand écrivain russe auteur de «Guerre et paix». Il récompense des organisations et des individus pour leurs réalisations en faveur du maintien de la paix ; de la lutte pour les libertés ;



des droits humains, etc. En effet, les lauréats sont choisis par un jury international compo-

sé de personnalités de renom. Le prix a été créé par la société historique russe, la Fondation russe

pour la paix, et la Société historique militaire russe. Il est décerné pour des mérites exceptionnels dans

les activités visant à prévenir une troisième guerre mondiale et une catastrophe nucléaire.

Des contributions significatives à la sécurité universelle, à l'arrêt de la course aux armements, à la construction d'un monde multipolaire et sans violence, ainsi que d'importantes réalisations dans la démilitarisation, la démocratisation et l'humanisation des relations internationales ont été également récompensées.

Le prix est remis à des individus aussi bien qu'à des organisations et des mouvements. Les lauréats sont choisis par un jury international composé de personnalités de renom.

Yvette Reine Nzaba



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
MISSION :
RECRUTEMENT D'UN CABINET, CHARGE DE REALISER L'ETUDE SUR L'ANALYSE DE L'OFFRE ET
DE LA DEMANDE DES SERVICES FINANCIERS PAR LES MPME AGROALIMENTAIRES AU CONGO
Réf. : AMI N° 014/SC/24/MAEP/UGP-PAJE



1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût de Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'Accord de financement entre la République du Congo et le FIDA et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PAJE.

4. Les services de conseil (« les services ») comprennent la réalisation d'une étude sur l'analyse de l'offre et la demande des services financiers par les MPMEs au Congo en vue d'identifier les facteurs qui limitent l'accès au financement des MPMEs et de formuler des recommandations précises et des actions à mener à court, moyen et long terme en vue d'améliorer l'accès des MPMEs agroalimentaires au financement. La durée de cette consultation est fixée à 12 semaines.

5. L'Unité de Gestion du Projet (« le client ») invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les firmes) à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseils doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations demandées.

6. Les sociétés de conseil ou les firmes intéressées doivent manifester leur intérêt et attester qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de sélection fondée sur la qualification des consultants (QC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>. Cette méthode prévoit, après l'annonce de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), les sociétés de conseil manifestent leur intérêt ou soumettent leur profil, qui sont ensuite évalués. Seule la société qui se classe en premier rang sur la liste restreinte sera invitée à soumettre une proposition technique et financière combinée. Si cette proposition est jugée recevable et acceptable, la société sera invitée à des négociations. Les aspects techniques et financiers de la proposition peuvent tous deux faire l'objet de ces négociations. Si les négociations avec la société

sélectionnée n'aboutissent pas, le projet fera appel à la société arrivée en second rang sur la liste restreinte ainsi de suite après avis de non objection du FIDA. Une note minimale de 70 points / 100 est requise pour être éligible à la présélection. En cas d'égalité, les atouts et faiblesses des candidats concernés seront réexaminés pour identifier le meilleur. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen seront les suivants : i) le plus grand nombre de réalisations au critère 2, et ii) la préférence sera donnée aux missions réalisées dans la zone d'intervention du projet

7. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur :

1. /Avoir une expérience d'au moins 8 années, dont 5 dans la conduite d'études et/ou de recherches portant sur le secteur financier dans un contexte de développement =30pts
2. /Justifier la réalisation de 3 missions similaires dans le secteur financier, dont un (1) dans un des domaines suivants : analyse du secteur financier ou analyse du marché du crédit ou analyse de l'accès au financement ou analyse de l'offre et de la demande de services financiers. =60pts
3. /Justifier un personnel professionnel permanent comprenant au moins un (1) spécialiste des questions monétaires et financières ou des finances rurales (Niveau Bac + 4, au moins) = 10pts

8. Le cabinet présélectionné devra proposer un groupe d'Experts disposant de compétences avérées dans les domaines cités plus haut et permettant d'atteindre les objectifs de la mission. Ce groupe devra être constitué d'au moins quatre (4) Experts :

- Un Chef de mission : spécialiste des questions monétaires et financières, détenant au moins un diplôme de type BAC+4 (Maîtrise ou Master) en sciences économiques et de gestion ou droit, et disposant d'un minimum de 10 ans d'expérience dans la recherche et les études portant sur le secteur financier des pays en voie de développement ;
- Un Spécialiste en finance rurale et agricole, détenant au moins un diplôme de type BAC+4 (Maîtrise ou Master) en sciences économiques et de gestion, en banque et finance, en agro-économie et disposant d'une expérience minimale de 3 ans dans la conduite d'études et de recherche portant sur le secteur financier et/ou le financement des chaînes de valeur agricole des pays en voie de développement ;
- Un Analyste des données économiques et financières/statisticien, titulaire au moins d'un BAC+4 en statistiques, mathématiques, économie ou économétrie et disposant d'une expérience d'au moins 3 ans dans la conduite d'études statistiques et/ou économétriques ;
- Un Juriste, détenant au moins un BAC+4 (Master) en sciences juridiques avec une expérience au minimum dans la conduite d'études ou de recherches portant sur l'analyse juridique et réglementaire du secteur financier d'un pays en voie de développement.

9. Les sociétés de conseil ou les firmes peuvent se constituer en associations/groupements afin d'être mieux qualifiées. Elles devront dans ce cas préciser le cabinet qui assurera le rôle de chef de file.

10. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent

être envoyés à l'Unité de Gestion du PAJE, à l'adresse : **Rue de Libération de Paris, sis enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville/République du Congo, et par courrier électronique, E-mail : secretariat@maep-paje.cg**, au plus tard le **25 septembre 2024 à 16h 00 heure locale**, en portant expressément la mention suivante : « **AMI N° 014/MAEP/UGP-PAJE : RECRUTEMENT D'UN CABINET, CHARGE DE REALISER L'ETUDE SUR L'ANALYSE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DES SERVICES FINANCIERS PAR LES MPME AGROALIMENTAIRES AU CONGO.** »

11. Toute demande de renseignements ou des termes de référence sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

12. Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

13. La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre de l'UGP ou du personnel de cette dernière, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, (i) à l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, (ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou (iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le Coordonnateur National,
Gatien Ulrich MASSENGO

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE VOLLEYBALL

Jean-Claude Mopita réélu

Jean-Claude Mopita a été réélu président de la Fédération congolaise de volleyball (Fécovo) au terme de l'assemblée générale électorale qui s'est déroulée, le 9 septembre, au Salon VIP du stade Alphonse –Massamba-Débat. En poste depuis 2012, il n'a pas eu de challenger.

« Oui ! Sur bien des points, nous avons fait plus que prévu, mais il va sans dire que beaucoup reste à faire », a expliqué Jean-Claude Mopita, dans son programme de développement sportif « œuvrons ensemble pour notre volleyball ».

Son programme pour les quatre prochaines années s'articule sur la concertation avec les partenaires impliqués dans cette œuvre pour élucider ensemble les goulots d'étranglement du volleyball national mais aussi de privilégier de façon responsable l'émergence des solutions durables et l'engagement. « L'engagement de chacun là où il se trouve pour être prêt... à œuvrer pour le succès de nos objectifs communs. Autrement dit, et à partir de ces deux principes, nous devons progressivement mais fièrement consolider nos acquis et, surtout, avoir au triple plan administratif,



La photo de famille des membres du directoire de la Fécovo/Adiac

technique et organisationnel les soucis du résultat concret », a-t-il exhorté.

Le président de la Fécovo s'est engagé à assurer la vulgarisation et la promotion de la discipline par la formation et le recyclage des cadres administratifs et techniques. La formation sportive des jeunes joueurs par le redémarrage du

volleyball au niveau des poussins, minimes et des cadets avec un accent particulier en milieu scolaire à l'instar d'Africa Dream fait partie des priorités. Il n'a pas non plus oublié la reconstitution de toutes les différentes catégories des sélections nationales (U17, U-19, U-20, U-21 et U-23) ainsi que le volleyball féminin

et l'organisation des compétitions nationales, départementales et sous-régionales. « Nous n'avons donc pas le droit de trahir notre mission. Au risque de passer à côté de l'espérance d'une communauté à qui la nature a tout donné : les terrains plats, eucalyptus plus que droit, filets de pêcheurs, jeunesse

dynamique qui n'aspire qu'à l'excellence dans l'unité et la concorde que nous devons à tout prix redorer », a insisté le président de la Fécovo.

Jean-Claude Mopita sera aidé dans l'exercice de ses fonctions par des collaborateurs qu'il connaît parfaitement bien, ceux qui ont longtemps œuvré pour la même cause, notamment Jean-Marie Ompebé (premier vice-président), Jean Paul Kiba (troisième vice-président), Landry Matsimi Makita (quatrième vice-président). Jean Baptiste Matondot Paunel est le secrétaire général secondé par Louis Marie Mizingou. Francis Diawa est le trésorier général avec pour adjointe Anna Medah Mougala. Omer Makoumbou, Mme Ndeké née Sara Ahoui et Divion Ossié Mousimba sont les membres. Epiphonie Ambeto est membre du commissariat aux comptes.

James Golden Eloué

SÉCURITÉ DANS LES STADES

Une quarantaine des Congolais acquiert des nouvelles connaissances

L'atelier de la Confédération africaine de football (CAF) pour des stades sécurisés, organisé à Brazzaville sur le thème « Promouvoir la culture de la sécurité dans les stades en Afrique », a été lancé le 10 septembre au siège de la Fédération congolaise de football pour se clôturer le 12 septembre.

La formation est co-animée par des instructeurs CAF, Mamane Idi Almoustapha du Niger et Zakarihya Diabaté de la Côte d'Ivoire. Au terme des cours à la fois théoriques et pratiques, la quarantaine de participants sera dotée des nouvelles connaissances qui vont leur permettre de maîtriser comment faire pour pouvoir faciliter l'accès au stade, à travers l'utilisation des barrières et rendre beaucoup plus fluide la mobilité de la foule.

Les officiers de sécurité des clubs vont disposer des armes pour relever le défi des mesures de sécurité qui laissent à désirer dans les championnats locaux. « Il fallait former les officiers de sécurité des clubs afin qu'ils puissent être ceux là qui vont atteindre les stan-

dards. L'idéal n'est jamais atteint, c'est-à-dire le minimum qui nous permettra de faire que le match se déroule dans les bonnes conditions », a expliqué Mamane Idi Almoustapha, l'instructeur CAF.

L'organisation de cet atelier fait partie d'un programme du département de la sûreté et sécurité de la CAF afin de rendre les stades africains plus sûrs. Le département a décidé d'étendre son expérience et son expertise dans les clubs qui sont les vrais



acteurs du football pour faire face à des actes de violence qui sont récurrents dans les

stades. « Le résultat d'un match dépend des garanties de sécurité offertes à

« Le résultat d'un match dépend des garanties de sécurité offertes à l'organisateur tant à l'extérieur qu'à l'intérieur avant, pendant et après le match. Nous en appelons à la conscience des participants dans l'assimilation des enseignements qui leur seront donnés »

Les participants suivant le cours/Adiac l'organisateur tant à l'extérieur qu'à l'intérieur avant, pendant et après le match. Nous en appelons à la conscience des participants dans l'assimilation des enseignements qui leur seront donnés », a déclaré Henri Endzanga, vice-président de la Fédération congolaise de football, à l'ouverture.

J.G.E.

TIÉ-TIÉ 2

Le député Bayendissa soutient les femmes démunies

Afin d'accompagner les femmes démunies et vulnérables de sa circonscription de Tié Tié 2 dans leurs divers projets, l'honorable Brice Dimitri Bayendissa a lancé, le 8 septembre à son siège au quartier Voungou, la première phase de son projet d'aide aux mamans qui entreprennent les activités génératrices de revenus.

Le député Brice Dimitri Bayendissa avait fait la promesse d'aider et d'accompagner près de 2000 femmes vivant dans sa circonscription électorale, lors de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes en début d'année. Ainsi, les femmes démunies et celles vivant avec handicap ont été enregistrées et bénéficieront des aides financières pour soit appuyer leur commerce, soit commencer une activité commerciale dans le secteur de leur choix. Ce sont essentiellement les femmes qui vendent des beignets, du charbon de bois, du manioc, des produits divers, des friperies, les restauratrices, les maraîchères... qui recevront des aides allant de 10 000 à 40 000 FCFA, selon le secteur d'activités.

Les femmes qui excellent dans la couture ou la coiffure recevront un matériel de travail adéquat qui leur permettra d'équiper leur atelier et à



L'honorable Brice Dimitri Bayendissa et les mamans de sa circonscription Adiac

terme en faire un centre pour accueillir des jeunes filles en quête de formation. Du ma-

tériel de travail de soudure, de mécanique et d'électricité sera aussi alloué aux maîtres

artisans qui accueilleront à leur tour des jeunes pour des formations dans ces secteurs.

« En faisant ce geste, nous sommes en train de mettre en pratique notre objectif qui est d'apprendre à une personne à pêcher pour qu'elle mange tous les jours au lieu de lui donner du poisson qui va le nourrir un jour seulement. Les mamans ne demandent pas grand-chose pour entreprendre, juste un petit appui financier pour démarrer une activité ou développer l'activité qu'elles mènent déjà. Ces fonds leur permettront d'être autonomes et de faire face, le cas échéant, à toute situation qui peut se présenter devant elles, au lieu de compter toujours sur l'argent de leurs conjoints ou de leurs enfants », a-t-il dit. Satisfaites, les femmes ont remercié vivement le généreux donateur pour le geste en l'exhortant de ne pas s'arrêter là et d'en faire d'autres à l'avenir pour le bien de la population.

Hervé Brice Mampouya



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT

UNITÉ DE GESTION DU PROJET

RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES SOUMISES AU TITRE DE L'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°014/24/SC/MAEP/PAJE-UGP DU 7 JUIN 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE STRUCTURE DE FACILITATION DU DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS COMMERCIAUX ENTRE LES ENTREPRISES DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE

Dans *Les Dépêches de Brazzaville* n°4772 du jeudi 13 juin 2024 p.6, l'UGP du PAJE a publié l'AMI n°014/24/SC/MAEP/PAJE-UGP en vue du recrutement d'une structure de facilitation du développement des partenariats commerciaux les entreprises du secteur agricole. A la date butoir du dépôt des candidatures prévue pour le 21 juin 2024 à 16 h00, six (6) cabinets/firmes ont soumis leurs offres. L'évaluation de celles-ci a donné lieu aux résultats suivants :

Raison sociale	Score	Classement
ECIFORM Services	88,5/100	1 ^{er}
SEP/MAPINED/SMGB	88,37/100	2 ^e
CERAPE	86/100	3 ^e
FGR/AEO	49,5/100	4 ^e
GAF-PROJECT/CTHA	26/100	5 ^e
SELEBISI Business	12,5/100	6 ^e

Le cabinet/firme **ECIFORM Services**, placé en tête de classement, est le seul candidat retenu pour la poursuite du processus de recrutement selon la méthode de **sélection fondée sur la qualification des consultants (SQC)**.

Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur national
Gatien Ulrich MASSENGO

AVIS DE RECRUTEMENT

Vous êtes passionnés des bienfaits de la nature. Vous êtes actifs et discrets. Vous avez le désir de protéger les ressources naturelles avec des qualités d'investigateur sur toute l'étendue du territoire national. Vous avez au moins le niveau baccalauréat. Venez partager votre expérience.

Les personnes intéressées peuvent envoyer au plus tard vendredi 04 octobre 2024 à 17 heures un curriculum vitae et une lettre de motivation à l'adresse : recrutement2016congo@gmail.com. Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

NB : La maîtrise de plusieurs langues serait un atout. Soyez prêts à intervenir sur toute l'étendue du territoire national.

La Direction



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SANTÉ

L'hôpital général Adolphe-Sicé fait son état des lieux

La 6^e session du conseil d'établissement de l'hôpital général Adolphe-Sicé (HGAS), tenue sous l'égide du Dr Lambert Chakirou, son directeur général, a pris fin le 6 septembre par l'adoption de plusieurs délibérations permettant d'améliorer les soins dispensés aux patients.

Le conseil d'établissement a été mis à profit pour faire l'état des lieux de la gestion et de l'état de santé de l'hôpital, la plus grande structure sanitaire du département de Pointe-Noire avec pour conséquence immédiate, l'élaboration des projets de délibérations à soumettre à la prochaine session du comité de direction en vue de leur validation.

En effet, l'HGAS a toujours été engagé dans la recherche des solutions et propositions concrètes devant permettre de le sortir des multiples difficultés qui ont toujours marqué sa vie. Des problèmes qui sont, entre autres, l'amélioration des conditions d'accueil, la prise en charge des patients, la réorganisation des services, la fluidité du parcours du patient, l'amélioration du fonctionnement des urgences, l'amélioration des conditions de travail des agents, la modernisation des équipements...



Les participants à la fin de la session du conseil d'établissement de l'HGAS/Adiac

Ainsi, au terme des échanges, les conseillers ont adopté plusieurs délibérations devant booster le fonctionnement de l'HGAS pour le bien des patients. Ce sont, entre autres, le projet portant rapport d'activités 2023-2024, le projet portant budget exer-

cice 2024, le projet portant plan d'action opérationnel 2024, le projet portant compte administratif et financier 2022-2023, le projet portant organisation de la commission administrative et paritaire du personnel, le projet portant attribution de la prime

de transport des agents...

« La pertinence de vos conclusions confirme la nécessité et l'urgence de tenir les assises qui permettront aux acteurs de la santé du département de Pointe-Noire de se retrouver régulièrement en vue de trou-

ver des solutions à quelques problèmes communs, notamment la sempiternelle question de la référence contre référence », a conclu Lambert Chakirou, directeur général de l'HGAS à la fin des travaux.

Hervé Brice Mampouya

KOUILOU

Un musée de la mémoire et de l'esclavage en construction

En visite de travail dans le département du Kouilou, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a visité le chantier de construction du musée de la mémoire et de l'esclavage.

Bien plus qu'un simple musée, ce mémorial sera un lieu de mémoire, de recueillement et de réconciliation consacré au souvenir de la traite des Noirs et de l'esclavage. Construit sur la baie de Loango, ce lieu va rappeler non seulement l'enfer de la traite négrière et de l'esclavage qui ont prospéré à la fin du XVI^e siècle, jusqu'à son abolition en 1848, mais également retracer l'histoire des milliers de femmes et des hommes qui ont été arrachés de force auprès de leurs familles.

Pour les lointains descendants des esclaves, c'est une forme de justice qui leur sera rendue. En effet, cet édifice sera composé de plusieurs zones parmi lesquelles, une zone d'exposition temporelle, une zone de restauration, zone avec cinémathèque, une zone administrative et enfin une zone finale avec un musée et un mémorial.

Ces travaux qui ont été confiés à la société GCCSCTB sont à plus de 20 % d'exécution et vont durer 33 mois. Une fois achevé, ce musée plongera les visiteurs dans plusieurs siècles d'histoire et leur permettra de mieux comprendre ce passé tumultueux de l'esclavage. En visitant ces travaux, le Premier ministre a donné l'importance de



« ...Le président de la République attache du prix à la reconstitution de l'histoire pour développer le tourisme mémoriel, pour lequel un programme ambitieux a été élaboré avec le soutien des partenaires étrangers. Et donc, il est de la responsabilité de la République du Congo d'ériger ce musée de la mémoire et de l'esclavage »

ce musée qui va, a-t-il dit, développer le tourisme mémoriel en République du Congo. « Comme vous le savez, le président de la République attache du prix à la reconstitution de l'histoire pour développer le tourisme mémoriel, pour lequel un programme ambitieux a été élaboré avec le soutien des partenaires étrangers. Et donc, il est de la responsabilité de la République du Congo d'ériger ce musée de la mémoire et de l'esclavage », a signifié Anatole Collinet Makosso.

Et sur ce point, il a donné la primeur aux médias en leur disant que le ministre de l'Industrie culturelle et touristique prépare un grand colloque qui devrait avoir lieu d'ici à la fin de l'année avec une grande présence des gens de l'Outre-mer pour appuyer les efforts du Congo dans la reconstitution de cette histoire mémorielle.

Notons qu'avant de quitter cet endroit qui se veut un lieu d'histoire et de mémoire, quelques vestiges ont été présentés au Premier ministre, témoignant ainsi le passage des esclaves sur les lieux. Ce musée de la mémoire et de l'esclavage va attirer de nombreux Afros qui voudraient se retrouver dans leur histoire.

Hugues Prosper Mabonzo

7E ÉDITION DU FESTIVAL FEUX DE BRAZZA

La diplomatie coutumière en Afrique au centre d'une conférence-débat

La septième édition du festival populaire et international des musiques traditionnelles Feux de Brazza a été marquée, entre autres, par la tenue d'une conférence-débat portant sur le thème « Diplomatie coutumière africaine pour la culture de la paix : enjeux et perspectives », à l'auditorium Denis-Sassou-N'Guesso du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, le 9 septembre.

La conférence-débat tenue en présence de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, s'inscrit dans le cadre de la recherche des voies pouvant participer à une réelle pacification de l'Afrique, notamment la diplomatie coutumière qui s'impose comme un levier important. Dans cette perspective, le projet 2026-2027 de création d'une chaîne Unesco de la diplomatie coutumière africaine pour la culture de la paix est un tournant majeur dans l'élaboration des stratégies de résolution de conflits et de préservation de la paix. C'est dans cette optique que le festival Feux de Brazza a organisé une conférence-débat sur la diplomatie coutumière africaine au service de la paix, animée par le Pr Urbain Ainoa Koidio, de nationalité ivoirienne.

L'objectif principal de cette conférence-débat a été de développer un narratif nouveau reposant sur des savoirs, des connaissances et des acquis endogènes. Il s'est agi dans cette perspective d'accorder une certaine prépondérance aux valeurs culturelles traditionnelles héritées des sociétés précoloniales. Ces mécanismes innovants permettraient ainsi de proposer des solutions africaines à des problèmes africains, lesquels privilégieraient le consensus. Plus spécifiquement, il s'est agi de développer des réflexes de culture de la paix à partir d'une véritable appropriation des coutumes locales et de nouvelles compétences en diplomatie coutu-



Les officiels posant pour la postérité après la conférence-débat/Adiac

mière africaine. La mise en place d'institutions plus en adéquation avec l'histoire, la sociologie africaine, est nécessaire à proposé le Pr Urbain Ainoa Koidio.

Il s'agira aussi de la réhabilitation de l'arbre à palabre, de la sacralité de la vie, du sens de l'intérêt commun qui s'impose comme une exigence morale. Ce nouveau contrat social permettrait de reconstruire la vie communautaire sur un autre paradigme. Ainsi, le fondement de ce projet serait le respect des tabous et des interdits, du droit d'aînesse, etc. Des propositions ont été faites : la mise en place d'un plan inter-Etats et panafricain de réhabilitation des pouvoirs et institutions traditionnels ; l'élaboration d'une feuille de route de maintien et de consolidation de la paix par l'expérimentation d'une charte pour la pacification du continent ; l'élaboration d'une charte sur la diplomatie coutumière africaine pour la culture de

la paix. « Au terme de ces travaux, que nous puissions avoir une encyclopédie culturelle qui nous permette de mettre en valeur nos richesses et civilisations. Que cette encyclopédie soit renforcée par un supplément didactique pour bien enseigner ces éléments dans nos écoles », a souhaité l'exposant.

Les invités officiels se sont exprimés sur le sujet

Peu avant le début de la conférence-débat, les invités officiels à cet échange interactif ont réagi sur le sujet. Au nombre desquels, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, qui, dans son mot de circonstance, a indiqué que cette conférence doit beaucoup à la permanence d'une préoccupation partagée au Congo autour d'un bien commun, la paix, condition et comportement inestimables dans la vie des peuples. « Dans notre pays

le Congo, notre président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en a fait un credo. C'est ce qui explique la stabilité voici plusieurs décennies dans notre nation. Cette paix s'appuie surtout sur les fondements des processus de paix enracinés dans les traditions africaines qui ont donné la preuve de maturité et de dynamisme dans ce qu'on nomme aujourd'hui la résolution des conflits », a-t-elle précisé. Pour sa part, en sa double qualité de député-maire de la ville de Brazzaville et de parrain de la septième édition du festival Feux de Brazza, Dieu-donné Bantsimba, a fait savoir que Brazzaville entend poursuivre la valorisation de son patrimoine culturel, le développement des espaces de diffusion artistique et la restructuration, l'autonomisation et la mise en réseau des acteurs culturels et créatifs de la ville. Pour cela, estime-t-il, cette ville a besoin du soutien et de l'apport de tous.

Quant au secrétaire permanent du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles, Jean-Marie Ewengué, les organisateurs de cette septième édition du festival populaire et international des musiques

traditionnelles Feux de Brazza, en retenant comme thème de cette conférence « Diplomatie coutumière africaine pour la culture de la paix : enjeux et perspectives », ont souligné la place prépondérante qu'occupe la tradition dans le maintien de la paix, dans la gestion et la résolution des conflits en Afrique, même à l'heure où la politique moderne a créé d'autres instruments qui jouent ce rôle. Après quoi, il a fait une brève communication sur le Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles.

Prenant la parole pour son mot d'usage, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, a souligné que « la diplomatie coutumière, au cœur de cette conférence-débat, est enracinée dans nos traditions et nos valeurs. Elle constitue un puissant levier pour la culture de la paix et l'intégration régionale. Elle nous rappelle que notre histoire, nos pratiques et nos coutumes peuvent servir de fondations solides pour construire un avenir harmonieux ».

Poursuivant son propos, la ministre a ajouté que l'Afrique, riche par sa diversité culturelle et ses multiples héritages, a toujours su trouver des solutions aux défis qui se pressent à elle. « Nos ancêtres nous ont légué des modèles de résolution de conflits ayant pour base le dialogue, le respect mutuel et la réconciliation. Ces principes doivent être placés au cœur de nos stratégies contemporaines, pour promouvoir la paix et la stabilité sociale dans le monde en général et en République du Congo en particulier », a-t-elle ajouté.

Bruno Zéphirin Okokana

ELIMINATOIRES CAN MAROC 2025

Les Diables rouges retombent dans leurs travers

Les Diables rouges se sont inclinés 0-2, le 9 septembre, à Kampala devant les Crânes de l'Ouganda en match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).



Les Diables rouges lachent leurs premiers points à l'extérieur/DR

Après leur victoire contre le Soudan du Sud, les Congolais n'ont pas pu enchaîner contre les Ougandais. Kayondo a ouvert le score à la 21^e minute sur un centre manqué que le gardien Pavhel Ndzila n'a pas pu juger la trajectoire. Ssemugabi a fait le break à la 85^e minute. Conséquence, les Diables rouges perdent ainsi la première place qu'ils occupaient seuls après la première journée et se retrouvent actuellement troisièmes après la victoire sur le fil de l'Afrique du Sud face au Soudan du Sud, 3-2, le

10 septembre à l'extérieur. Les Crânes de l'Ouganda prennent la tête du groupe avec quatre points tout comme les Bafana-Bafana. C'est donc en position de chasseurs que le onze national congolais (3points) se retrouve au terme de la deuxième journée. Rien de lamentable pour le moment puisque l'écart d'un point avec les leaders du groupe est très mince et facile à remonter. Mais la double confrontation du mois d'octobre contre l'Afrique du Sud, la première en terre sud-afri-

caine et le second à Brazzaville, s'annonce déjà très capitale pour la suite de l'aventure. Les Congolais doivent, à défaut de faire le plein des points, améliorer leur compte à sept pour rester dans le coup. Il faudra se montrer à la hauteur offensivement pour relever le défi. En Ouganda, l'attaque congolaise n'a montré que peu d'arguments. L'efficacité devant les buts est l'un des points qui empêchent les Diables rouges de franchir un palier.

James Golden Eloué

